



Procès-verbal Assemblée générale annuelle Lundi 12 juin 2017, 18 h, L'escale (80 rue Albert, Granby)

Étaient présents lors de l'assemblée : Karen Alvarez, Marie-Claire Archambault, Ginette Bazinet, Yves Bazinet, Stéphanie Bazinet, Nathalie Bédard, Anne Bérat, Jean-Paul Blanchette, Denis Cathy, Roxana Cledon, Marie D'Amours, Claude Davignon, Sani Faissou, Ratiba Fares, Céline Gagnon, Manon Gagnon, Fatma Ghellal, Julie Gosselin, Lucien Grégoire, Frey Guevara, Stéphane Guillemette, Malika Hajjal, Sihem Elbeji, Carolyne Huot, Patrick Jasmin, Imad Khadir, Hicham Khamal, Happi Sankara Keundjeu, Célestine Mama Komedza, Francis Komedza, Jacques Lamy, Bianca Lavoie, Mathieu Lemire, Jacqueline Lemoyne, Michael Lingisi, Pierrette Lussier, Hélène Marchand, Yves Marchesseault, Marie Ménard, Isabelle Meunier, Tyty Mukendi. Claude Nadeau, Joanne Ouellette, Luc Perron, Wolfgang Prigge, Nicole Provencher, Lisette Richard, Lisette Racicot, Joseph Rosamilia, Fatiha Semmache, Harm Sloterdijk, Hazel Thompson, Barbara Voerhof, Edgar Villamarin, Guy Vincent,

1. Mot de bienvenue

Mme Anne Bérat, présidente du Conseil d'administration souhaite la bienvenue à toutes et tous et les remercie de leur présence.

2. Constatation du quorum

Le quorum est atteint, avec 51 membres présents.

3. Nomination de la présidence et du secrétariat de l'Assemblée

M. Guy Vincent propose Mme Anne Bérat comme présidente d'assemblée et Mme Céline Gagnon comme secrétaire.

L'adoption est proposée par : M, Guy Vincent, appuyé de M. Luc Perron. Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Bérat fait la lecture de l'ordre du jour

L'adoption est proposée par : M. Patrick Jasmin, appuyé de Mme Marie D'amours. Adopté à l'unanimité

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 juin 2016

À titre de secrétaire, M. Faissou Sani demande aux personnes présentes de prendre connaissance du procès-verbal de l'assemblée du 14 juin 2016.

Aucune correction n'est demandée.

L'adoption est proposée par : M. Happi Sankara Keundjeu, appuyé de Mme Célestine Mama Komedza. Adopté à l'unanimité

6. Présentation du rapport annuel 2016-2017

La directrice générale, Mme Joanne Ouellette fait le compte-rendu global des activités de l'année. Elle explique qu'elle a dû s'absenter de manière prolongée durant les derniers mois, et que le CA a nommé pour un mandat intérimaire M. Frey Guevara, qu'elle remercie pour son travail pendant cette absence.

Mme Ouellette souligne que le développement des services et de l'équipe de SERY dans les dernières années justifie la demande déposée au CA de nommer un directeur adjoint. Le CA a confirmé M. Guevara dans le poste de directeur adjoint en mai dernier.

Les employés font un rapport des activités 2016-2017 de chaque service :

- Francisation et jumelage : Stéphanie Bazinet
- Communications : Céline Gagnon
- Accueil et installation : Isabelle Meunier
- Clinique des réfugiés : Francis Komedza
- Petite enfance : Ratiba Fares et Marie-Pier Ménard
- Intégration scolaire : Karen Alvarez et Fatma Ghellal
- Emploi : Lisette Richard et Céline Gagnon
- Régionalisation : Ratiba Fares
- Bénévolat et socio-culturel : Bianca Lavoie

Mme Ouellette remercie mentionne qu'il y a eu des départs dans l'équipe des employés. Mme Kathleen Taylor à la régionalisation et M. Vincent Harel à l'accueil ont quitté le SERY. Ces départs ont provoqué des mouvements dans l'équipe : Mme Fatma Ghellal passe de l'intégration scolaire à l'accueil et Mme Ratiba Fares passe de la petite enfance à la régionalisation. Mme Karen Alvarez, qui occupait un poste 3 jours semaine à l'intégration scolaire est maintenant à 5 jours et Mme Fatiha Semmache a été engagée pour le poste de 3 jours semaine.

Mme Nathalie Bédard, directrice de la garderie « Les petits voyageurs » désire souligner que la garderie a un partenariat de collaboration avec SERY et le MIDI et qu'elle souhaite que ce soit mentionné au rapport annuel 2017-2018.

M. Happi Sankara Keundjeu demande pourquoi les logos des partenaires ne sont pas dans le rapport annuel. Mme Ouellette répond que chaque bailleur de fonds est mentionné dans les textes présentant les services et activités. M. Keundjeu souhaite qu'ils soient plus visibles dans le prochain rapport annuel.

Mme Ouellette demande à M. Guevara de présenter le prix qui a été remis au CASPI et d'en expliquer l'importance au plan provincial. M. Guevara demande à Mme Roxana Cledon d'expliquer en quoi consiste le prix reçu.

Mme Ouellette remercie l'équipe pour le travail effectué au cours de l'année, malgré son absence prolongée.

L'adoption est proposée par : M. Wolfgang Prigge, appuyé de M. Harm Sloterdijk . Adopté à l'unanimité.

7. Présentation des états financiers 2015-2016

M. Guy Vincent, trésorier, présente Mme Michèle Gaboury, auditeur externe et la firme FBL. Ils présentent les états financiers du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017. Les revenus sont sensiblement les mêmes que l'an dernier.

M. Vincent mentionne que la santé financière du SERY est bonne et que la progression est constante. Il souligne que chaque contributeur demande des redditions de compte et que cet exercice est très complexe.

La provision de 200 000\$ qui avait été faite l'an dernier concernant une possible poursuite judiciaire a été réglée cette année avec un règlement de 45 000\$. M. Harm Sloterdijk remercie Mme Chantal Gareau pour sa contribution et son travail dans l'atteinte de ce règlement.

L'adoption est proposée par : Mme Nathalie Bédard, appuyé de M. Luc Perron. Adopté à l'unanimité.

8. Nomination d'un auditeur

Il est proposé par Mme Marie d'Amours, appuyée de Mme Marie Ménard, de procéder à la nomination de la firme FBL en tant qu'auditeurs, pour l'exercice 2017-2018.

9. Élections du conseil d'administration

Un membre demande si un employé ou un membre de sa famille peut siéger au CA de SERY. Mme Ouellette répond que selon les règlements généraux, un employé ou un membre de sa famille ne peut pas siéger sur le CA parce qu'il serait en possible conflit d'intérêt.

Un membre demande si un partenaire peut siéger sur le CA. Mme Ouellette répond que ce n'est pas interdit par les règlements généraux.

Un membre demande à ce que les règlements généraux soient disponibles pour les membres à la prochaine assemblée générale annuelle.

Mme Joanne Ouellette propose Mme Michèle Gaboury en tant que présidente d'élection. Et Mme Céline Gagnon en tant que secrétaire d'élection. Adopté à l'unanimité

Le mandat de ces personnes est à échéance cette année : Marie Ménard, Harm Sloterdijk, Patrick Jasmin. Un poste est également vacant. Il y a donc 4 postes à combler.

Les mises en candidatures sont les suivantes : Harm Sloterdijk, Sihem Elbeji, Claude Nadeau, Jacqueline Lemoyne, Nathalie Bédard, Mathieu Lemire, Joseph Rosamilia.

Mme Gaboury demande à chacun s'il ou elle maintient sa candidature. Il y a donc 7 personnes pour 4 postes à combler. Mme Gaboury demande à tous les candidats de s'adresser à l'assemblée. On procède à l'élection par bulletin de vote.

Après décompte des votes des membres présents à l'assemblée, les personnes suivantes sont élues : Harm Sloterdijk, Sihem Elbeji, Claude Nadeau, Nathalie Bédard. La présidente, Mme Anne Bérat, remercie les candidats et félicite les nouveaux membres du CA.

10. Varia

Il n'y a pas de points au varia.

11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par : M. Jacques Lamy, appuyée de M. Yves Marchessault. Adopté à l'unanimité.

Anne Bérat
Présidente

Marie D'Amours
Secrétaire